



Après une autre salve de droits de douane, la Suisse reste prudente

STÉPHANE BUSSARD

COMMERCE Washington impose de nouvelles taxes de 10 à 12,5% à une soixantaine de pays, dont la Confédération. Côté helvétique, on attend le détail des mesures: lors du G7, Donald Trump aurait formulé de vives critiques envers Berne

L'administration Trump a annoncé jeudi soir qu'elle allait imposer des droits de douane entre 10 et 12,5% à une soixantaine de pays qui représentent 99% du commerce des Etats-Unis. Ces taxes visent à combattre, selon Washington, le travail forcé. Elles remplacent les tarifs douaniers de 10% qui expiraient jeudi soir à minuit, la loi imposant à la Maison-Blanche d'y renoncer après 150 jours. Selon le *Wall Street Journal*, les 10% nouvellement appliqués concernent les Etats qui ont déjà une législation sur le travail forcé et les 12,5% ceux qui n'en ont pas. Les nouveaux droits de douane sont entrés en vigueur peu après minuit, heure de Washington (6h01 en Suisse). Washington prévoit des droits de douane pouvant aller jusqu'à 12,5% pour les exportations helvétiques. Un taux plus élevé que celui de 10% appliqué à l'Union européenne.

L'administration n'abandonne pas sa stratégie de guerre commerciale à travers les droits de douane, mais cherche, à travers les diffé-

rentes législations états-uniennes, la manière de pouvoir les justifier. En février, la Cour suprême avait jugé illégales les taxes que la Maison-Blanche avait imposées à une bonne partie de la planète le «jour de la libération», le 2 avril 2025. Elle avait ensuite trouvé une loi lui permettant d'imposer un taux de 10% à plusieurs pays pendant 150 jours. «En dix-huit mois, les taux des taxes douanières ont été modifiés 45 fois», explique Natasha Sarin, professeure de droit à l'Université Yale, dans une tribune publiée dans le *New York Times*.

Détails attendus

Qu'en est-il de la Suisse? A Berne, on attendait les nouvelles annonces avec une grande appréhension. Si le taux qui lui sera imposé se limite à 12,5%, les autorités de la Confédération pourront respirer. Mais, pour l'heure, le détail des tarifs douaniers n'est pas encore connu. Elles craignent qu'un taux bien plus élevé lui soit à nouveau appliqué. Les craintes semblent se fonder sur

le sentiment que Donald Trump, son secrétaire au Commerce Howard Lutnick et son secrétaire au Trésor Scott Bessent ont un vrai problème avec la Suisse. Ces inquiétudes remontent aux 39% qui avaient été imposés à la Suisse en 2025. Mais plus récemment

aussi au sommet du G7 d'Evian. Selon différentes sources, Donald Trump aurait choqué les diplomates et certains chefs d'Etat présents en formulant des critiques virulentes à l'encontre de la Confédération, qui a pourtant joué un rôle pour aider la France à accueillir les leaders du G7. Il aurait lâché le commentaire suivant: «Les montres sont la seule chose que la Suisse produit.» La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a, elle, une nouvelle fois fait l'objet de commentaires désobligeants de la part du président américain. A contrario, le secrétaire d'Etat Marco Rubio et le vice-président J. D. Vance n'auraient pas de problème particulier avec la Confédération.

Le taux pourrait rester à 12,5%. «Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a récemment estimé que la Suisse s'était bien comportée, qu'elle avait mis en œuvre les engagements pris lors de la conclusion de la déclaration d'intention de novembre dernier. Une déclaration qui précise que les droits de douane améri-

cains ne doivent pas dépasser 15%», a expliqué le directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis, Rahul Sahgal, qui se dit soulagé par le taux appliqué à la Suisse. Il précise: «Ce qui plaide en faveur de la Suisse est le fait que la balance commerciale sur les biens entre les Etats-Unis et la Suisse est désormais favorable aux premiers, ayant augmenté de 71 milliards de dollars.»

Changement de stratégie?

Avec l'administration Trump, les décisions peuvent toutefois être vite remises en question. En Suisse, on reste prudent. Si par malheur un taux bien supérieur devait être appliqué à la Confédération, pas sûr que Berne soit prêt à accepter

un traitement défavorable aussi facilement que par le passé pour apaiser Donald Trump. Dans l'hypothèse d'un taux montant à plus de 20%, une révision complète de la stratégie de la Suisse ne serait pas impossible. Si celle de l'apaisement n'a pas fonctionné, inutile de s'entêter, entend-on dans le landerneau politique suisse. Comment un tel changement pourrait-il se matérialiser? La Suisse pourrait imposer bien plus fortement les biens américains importés. Elle pourrait aussi limiter fortement les achats qu'elle effectue. On pense bien sûr aux avions de combat F-35, aux batteries Patriot, mais aussi à d'autres matériels.

Rahul Sahgal est sceptique: «Nous n'avons pas vraiment les

moins de le faire. La Suisse ne représente que 3% des exportations américaines. Même si nous augmentons les droits de douane sur les produits américains, cela aura très peu d'impact.»

Parmi les milieux économiques suisses, on se rend compte toutefois que Jamieson Greer, qui a

annoncé la nouvelle politique tarifaire américaine, est le repré-



sentant américain au Commerce. Il n'a pas une grande influence au sein de l'administration. On s'étonne d'ailleurs que lorsque le président de la Confédération,

Guy Parmelin, rencontre un officiel sur les droits de douane, il ne voit pas son homologue Trump, mais Jamieson Greer, «un fonctionnaire», ironise-t-on.

La volonté de l'administration états-unienne d'imposer des taxes de 100% sur les génériques à partir de 2028 et 200% à partir de 2029 force à la prudence. Des

sociétés comme Sandoz, très active dans la production de génériques, seraient directement impactées. ■



Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer (à gauche), a annoncé l'instauration de nouvelles taxes sur les exportations d'une soixantaine de pays

(WASHINGTON, 22 JUILLET 2026/ ANDREW HARNIK/GETTY (IMAGES/AFP))

**Pas sûr que Berne
soit prêt
à accepter
un traitement
plus défavorable
que celui-ci**